

SALARIÉ ÉCARTÉ, SALARIÉ LICENCIÉ : **UNE SITUATION QUI INTERROGE**

*Un de nos collègues vient d'être licencié pour "cause réelle et sérieuse", à la suite de son impossibilité d'accéder au site client sur lequel il exerçait ses missions. **En ces temps où l'employeur concède avoir des difficultés à trouver des salariés des questions se posent.***

Cette situation fait suite à une décision du client, invoquant des considérations liées à la sécurité, sans que des éléments précis n'aient été apportés au salarié concerné.

❖ UNE DÉCISION EXTÉRIEURE AUX CONSÉQUENCES LOURDES :

Cette mesure, indépendante du comportement professionnel du salarié, a eu pour effet immédiat de le priver de la possibilité d'exercer ses fonctions.

*Elle soulève une question essentielle : **Comment un salarié peut-il se défendre lorsqu'il ne dispose d'aucune explication claire ?***

❖ DES RECHERCHES DE RECLASSEMENT QUI POSENT QUESTION

L'entreprise indique avoir entrepris des démarches de reclassement. Cependant, plusieurs éléments interrogent :

Un manque de visibilité sur les suites données. L'absence de solution concrète malgré la taille et la diversité des activités du groupe.

Dans un groupe d'envergure internationale, la question de l'effectivité des recherches de reclassement mérite d'être posée.

❖ DES ATTENTES NON ABOUTIES :

Au cours des échanges avec la direction, des pistes alternatives avaient été évoquées, notamment une séparation dans un cadre négocié. La décision finale de licenciement, intervenue après une période sans communication claire, crée un décalage avec ces échanges.



Cette situation appelle à plus de cohérence et de transparence dans le traitement des dossiers individuels.

❖ **DES ENJEUX QUI NOUS CONCERNENT TOUS :**

Au-delà de ce cas, plusieurs sujets de fond se posent :

- **La dépendance aux décisions des clients**
- **La protection effective des salariés face à ces décisions**
- **La transparence des procédures**
- **La réalité des dispositifs de reclassement**

Ce type de situation pourrait concerner d'autres salariés à l'avenir.

❖ **Nous demandons :**

- **Une clarification des critères conduisant à ces situations d'exclusion**
- **Une transparence accrue dans les procédures**
- **Des recherches de reclassement pleinement mobilisées**
- **Un accompagnement à la hauteur pour les salariés concernés**

Le client nous doit des réponses précises à nos questions légitimes.

POUR UNE APPROCHE PLUS JUSTE ET PLUS RESPONSABLE

Aérien SNMSAC



Chaque situation mérite un traitement équitable, transparent et respectueux.

Parce qu'au-delà des procédures, il s'agit avant tout de parcours professionnels et *humain*.

